



Association française
pour l'hydrogène et
les piles à combustible



Communiqué de presse
Marseille, le 10 juillet 2019

Le plan 1000 bus hydrogène franchit un jalon clef grâce à l'UGAP

Déjà fortement investie dans le développement de la mobilité électrique, l'UGAP propose désormais à ses partenaires publics de travailler ensemble à des offres de bus hydrogène (on parle de « co-prescription »). Un jalon clef pour le « Plan 1000 bus », porté par Mobilité Hydrogène France.

Les véhicules hydrogène désormais co-prescrits.

A l'occasion des Journées Hydrogène dans les Territoires, qui se tiennent cette année à Marseille, l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), a annoncé que la centrale d'achat proposerait désormais aux collectivités partenaires de fonctionner en co-prescription sur les bus hydrogène, c'est-à-dire de bâtir ensemble des offres sur ces véhicules. « *Notre objectif est de monter des marchés innovants avec des partenaires publics avec qui nous co-construisons des objectifs communs* » explique Jean-Marc Borne, directeur des achats techniques de l'UGAP

Ce mode de fonctionnement a déjà fait ses preuves sur d'autres segments de véhicules, en particulier en 2011-2012 sur les Véhicules utilitaires légers électriques (groupement de commande « 50.000 véhicules électriques » entre plusieurs grands donneurs publics et privés). Il sera désormais aussi utilisé sur les bus. « *La motorisation électrique s'est largement développée pour les 2 roues et véhicules légers. Pour les transports en communs nous proposons des modèles hybrides et électriques. Aujourd'hui, il est naturel que l'UGAP, qui vend plus de 25 000 véhicules par an, s'intéresse à une nouvelle technologie hydrogène qui relève d'une stratégie écologique autant qu'industrielle* » explique Jean-Marc Borne

Une étape majeure du « Plan 1000 bus » pour la France.

Mobilité Hydrogène France, consortium spécialisé au sein de l'association nationale de l'hydrogène (AFHYPAC), salue cette annonce, qui renforce la feuille de route annoncée sur les bus hydrogène (1000 bus à horizon 2023). Si quelques villes pionnières ont en effet permis de déployer les premiers véhicules (Versailles, Pau, Artois-Gohelle, Toulouse, Auxerre), et si le déploiement de 88 véhicules est dans les cartons, il s'agit désormais de passer un cap et d'aller même au-delà des objectifs du plan National hydrogène de juin 2018 (200 véhicules lourds à horizon 2023). « *Pour répondre aux impératifs environnementaux et de lutte contre la pollution, nous voulons que les bus hydrogène deviennent une option comme les autres pour les collectivités qui renouvellent leur flotte*, explique Valérie Bouillon Delporte, Vice-Présidente de l'AFHYPAC et porteuse du projet. *Mais nous souhaitons aussi encourager le développement d'une offre française, et ceci suppose de donner aux constructeurs des perspectives intéressantes de marché sur les quatre prochaines années. Dans ce contexte, l'annonce de l'UGAP est une étape décisive* »

À propos de l'AFHYPAC – Mobilité Hydrogène France

Regroupant plus de 150 membres, l'AFHYPAC fédère les acteurs de la filière Hydrogène en France : entreprises, laboratoires et instituts de recherche, pôles de compétitivité, collectivités territoriales, associations régionales. Son ambition : accélérer le développement de solutions hydrogène au bénéfice de la transition énergétique et de la société.

À propos de l'UGAP

L'UGAP est un établissement public placé sous la double tutelle des ministres chargés de l'Action et des Comptes publics d'une part, et de l'Éducation nationale d'autre part. Seule centrale d'achat public généraliste nationale, l'UGAP est un acteur spécifique de l'achat public dont l'activité globale s'élève à plus de 4 milliards d'euros HT répartis en 3,5 milliards d'euros d'activité de grossiste (achat pour revente) et 520 millions d'euros d'achats réalisés en direct par les entités publiques sur les marchés de gaz et d'électricité passés par l'UGAP pour leur compte en tant qu'intermédiaire. Ses clients sont principalement les collectivités territoriales, les administrations et les établissements publics de l'Etat, le secteur social et les établissements publics de santé. L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un outil de la mise en œuvre des politiques publiques, en matière de rationalisation de la dépense, de développement durable, de soutien aux PME, à l'emploi local et à l'innovation. Environ 53% des entreprises titulaires d'un marché sont des PME et 27% des ETI. L'UGAP est attributaire du label "Relations Fournisseur et Achats Responsables", décerné par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats. La centrale d'achat est également membre associé de la French Tech. Pour en savoir plus : www.ugap.fr